

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

1^{re} partie – 1^{re} période

HISTOIRE –GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 H 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de la page 1/8 à la page 8/8

Les candidats doivent composer, pour cette partie I.1. « Histoire et Géographie, Enseignement moral et civique », sur une copie distincte.

ANNEXE : la page 6/8 est à rendre avec la copie

Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...)

Le candidat rend sa copie à la fin de cette 1^{re} partie et veille à conserver ce sujet en support pour le travail d'écriture (2^e partie de l'épreuve)

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)

Géographie – Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

Document 1 – L'aménagement urbain dans la métropole lyonnaise

La politique d'aménagement urbain de la Métropole a l'ambition d'améliorer le cadre de vie des habitants et de contribuer au développement économique de l'agglomération. [...]

La politique de la ville consiste à concentrer et à articuler des moyens sur des sites prioritaires. [...] Les **Contrats Urbains de Cohésion Sociale** (CUCS) organisent la politique de la ville dans **63 quartiers** répartis sur 25 communes de la Métropole de Lyon. Ils combinent des actions visant à améliorer **l'accès à l'éducation et à l'emploi** pour les publics les plus éloignés, à promouvoir **l'accès aux droits** et le vivre ensemble à toutes les échelles.

La Métropole coordonne un programme d'agglomération de renouvellement urbain dont la première tranche a porté sur **12 sites pour 1,8 milliard d'euros de travaux**. Ces investissements cumulent des démolitions, des reconstructions, des créations d'équipements publics, des investissements privés.

Source : d'après le site internet du *Grand Lyon*

Document 2 : Un « Grand projet de ville », l'écoquartier de la Duchère

Édifiée dans les années 1960 à l'extrémité nord-ouest de Lyon, la cité de La Duchère était devenue progressivement à partir des années 1980 le quartier le plus pauvre et le moins attractif de Lyon inadapté aux modes de vie actuels.



Source : plaquette d'informations « la Duchère pari tenu » *Le Grand Lyon*

Questions

Document 1

- 1) Relevez les deux objectifs de la politique d'aménagement urbain de la métropole de Lyon. (4 points)
- 2) Identifiez les changements attendus pour les habitants de la métropole lyonnaise. (4 points)

Document 2

- 3) Relevez deux éléments qui ont justifié la création de l'écoquartier de la Duchère. (4 points)
- 4) Identifiez les aménagements qui transforment le quartier de la Duchère. (5 points)

Documents 1 et 2

- 5) Indiquez l'objectif de la politique d'aménagement de la métropole de Lyon visible sur la plaquette du quartier de la Duchère. (3 points)

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

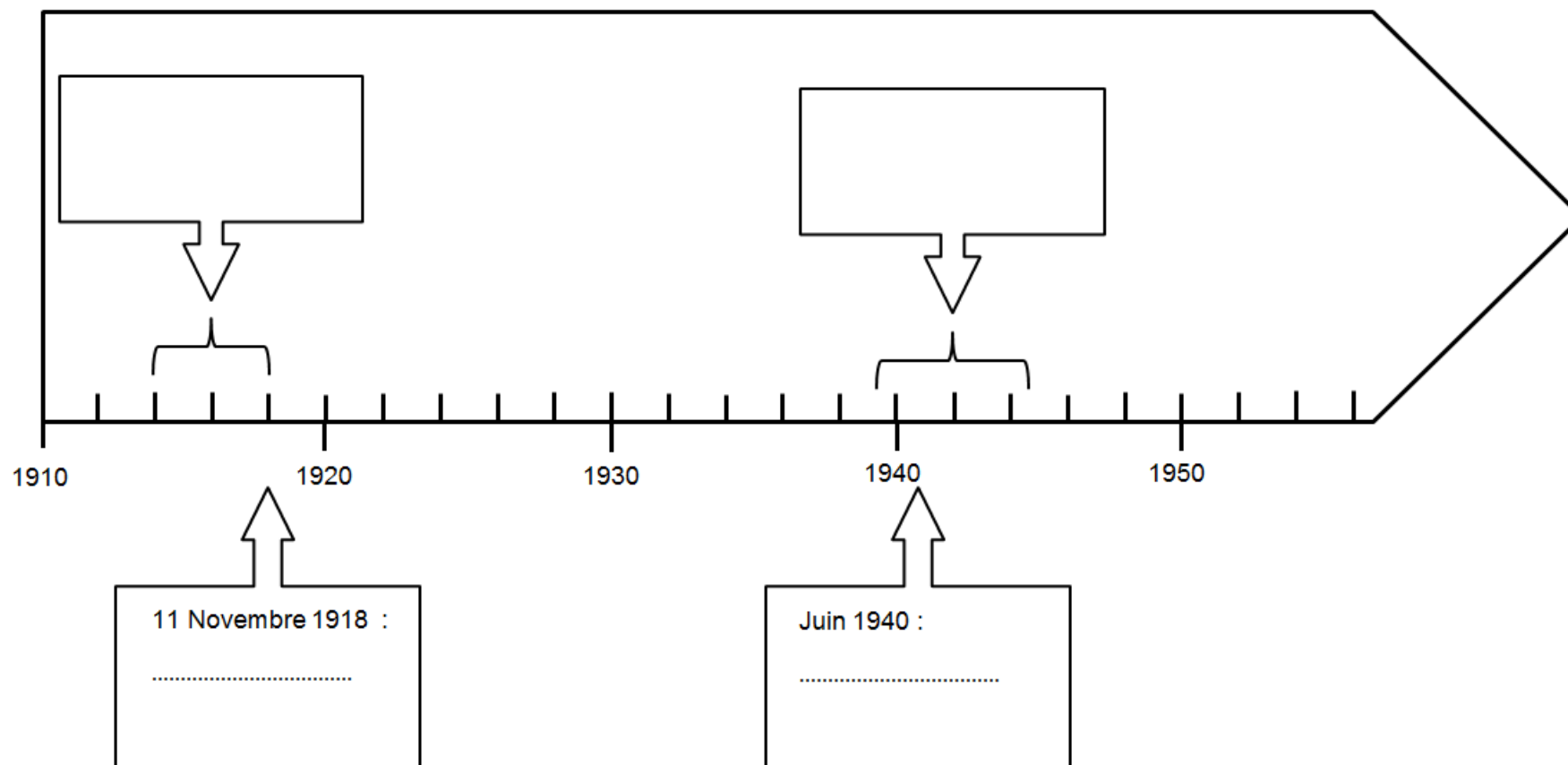
- 1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, décrivez quelques aspects qui montrent que la Deuxième Guerre mondiale a été une guerre totale.
Vous pouvez utiliser certains des mots ou expressions suivants : génocide - destructions massives - arme atomique - civils - bombardements – militaires.
(15 points)

- 2) Sur la frise chronologique : (5 points)
 - Placez les repères chronologiques suivants : appel du général de Gaulle ; armistice de la Première Guerre mondiale.

 - Placez en précisant leurs dates de début et de fin : Grande Guerre ; Deuxième Guerre mondiale.

Annexe à rendre en fin d'épreuve

À placer à l'intérieur de la copie - Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...)



Exercice 3. Enseignement moral et civique (10 points)

Thème - Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Document 1 - Lancement de la campagne contre les discriminations à l'embauche, 2016

À DEMAIN

DÉSOLÉ, ON NE CHERCHE PERSONNE

#LesCompetencesDabord

À compétence égale, le nom et l'origine peuvent obliger à envoyer 4 fois plus de CV pour décrocher un entretien.

Retrouvez conseils et solutions sur travail-emploi.gouv.fr/discrimination

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Source : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation et du dialogue social.

Questions

- 1) Qui est à l'origine de cette campagne ?
- 2) Identifiez ce que dénonce cette affiche ?

- 3) Reproduisez le tableau suivant **sur votre copie**. Ensuite, complétez le tableau à l'aide du **document 1**.

	Visage de gauche	Visage de droite
Réponse de l'employeur		
Conséquences pour le candidat à l'embauche		

- 4) Identifiez la cause de la discrimination dénoncée sur cette affiche.
- 5) Vous avez été touché(e) par cette affiche. Présentez, en quelques lignes, une situation de discrimination et démontrez qu'elle est contraire à la valeur fondamentale de l'égalité entre les personnes.

Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.